

Le Plan social santé intégré (PSSI)

Texte de « vision » adopté par
le collège réuni en mai dernier

Qui aura un impact très direct sur
l'organisation des services

Objectifs du PSSI

Offrir à tous les bruxellois un accès aux services sociaux et santé de qualité

avec une attention pour les quartiers où les besoins sont plus criants

Renforcer la première ligne

Mieux coordonner les politiques => un seul plan intégré pour toutes les institutions qu'elles relèvent de la cocom ou de la cocof

La mise en œuvre du PSSI (à ce stade): les principes fondateurs

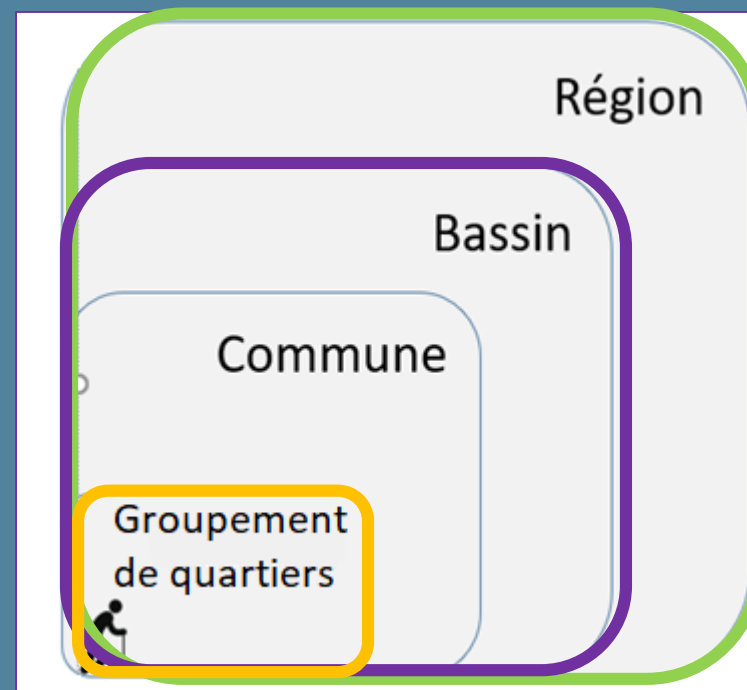
- **Découper géographiquement** Bruxelles en 5 bassins + en quartiers ciblés
- **Regrouper/mettre en lien les acteurs présents sur les quartiers** (y compris les communes et Cpas) pour qu'ils puissent mieux collaborer et pour avoir un diagnostic de l'offre et de la demande par quartier, un plan d'action par quartier, un pilotage plus fin
- Augmenter la **multidisciplinarité et la transversalité**
- **Améliorer l'accessibilité** des services (idées de responsabilité populationnelle, d'offrir un accès bas seuil, d'outreach, ...)
- **Co-construire** avec les acteurs de terrain

Réorganisation territoriale

- Niveau macro: Région

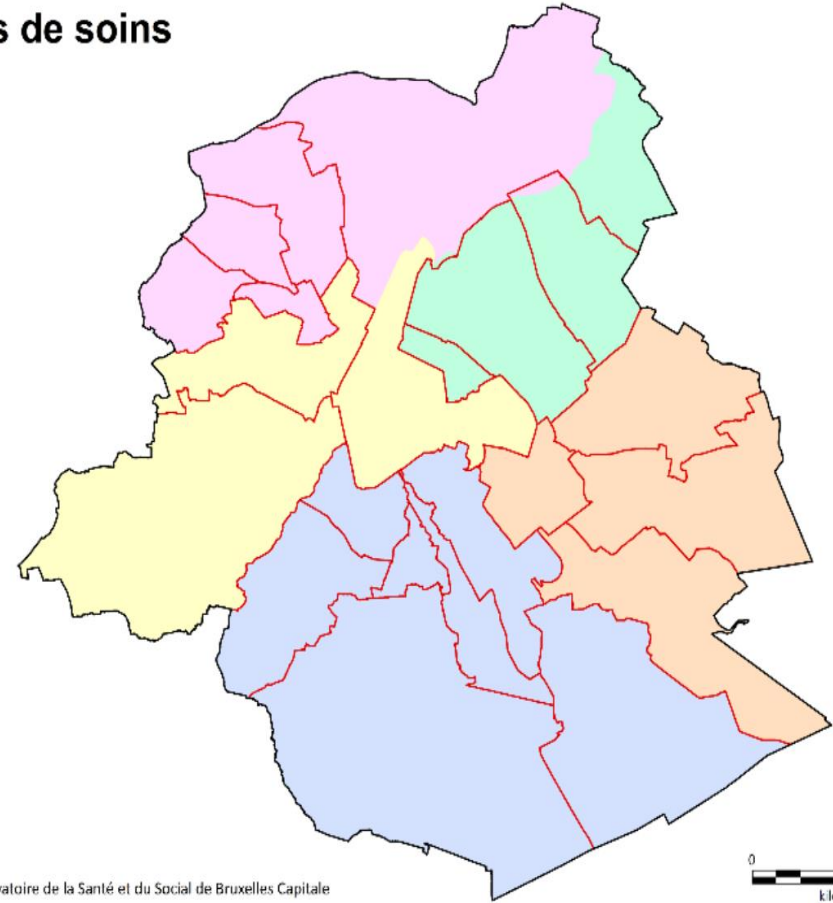
- Niveau méso-supérieur: Bassin

- Niveau méso-inférieur:
 - Groupement de quartiers



5 bassins

Bassins de soins

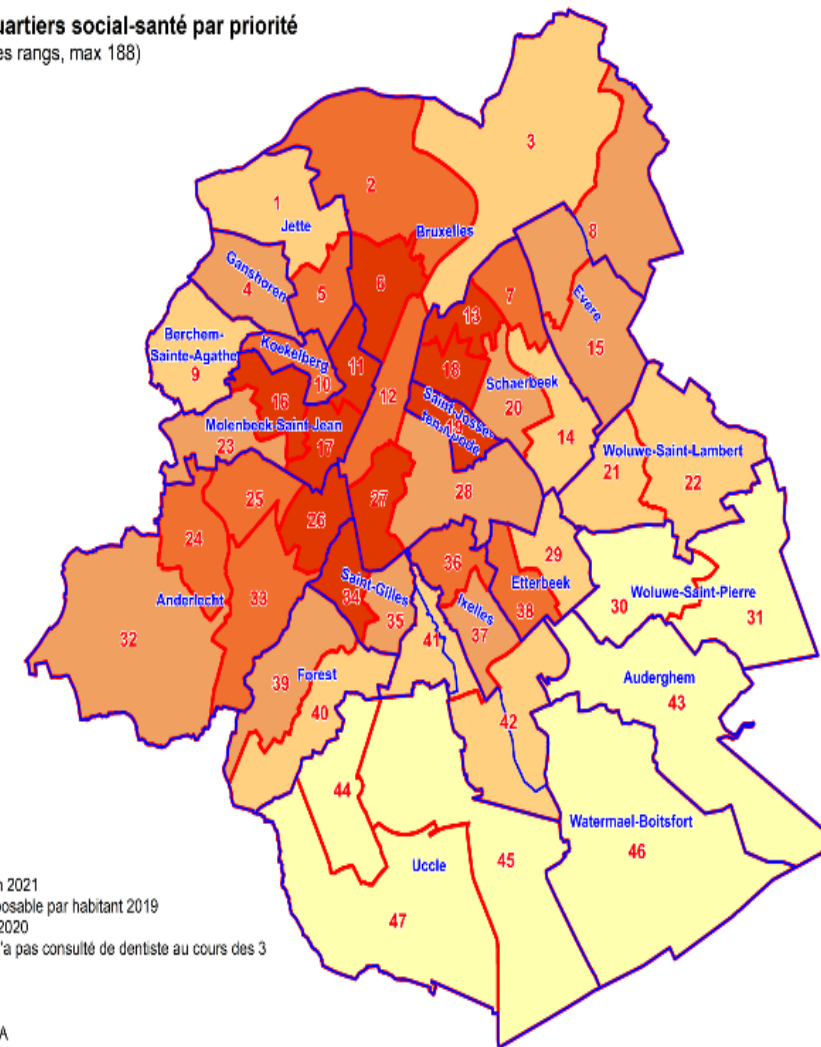
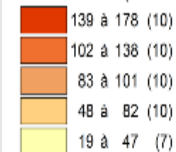


Cartographie: Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles Capitale

Des groupements de quartiers (Contrats Locaux Social Santé)

Groupements de quartiers social-santé par priorité

4 indicateurs (somme des rangs, max 188)



Indicateurs (rangs)

* densité de la population 2021

* revenu moyen net imposable par habitant 2019

* prévalence du diabète 2020

* part des habitants qui n'a pas consulté de dentiste au cours des 3 dernières années 2020

Sources: AIM, Statbel, IBSA

9 CLSS existants (sur 5 communes)

8 nouveaux CLSS (sur 2 communes)

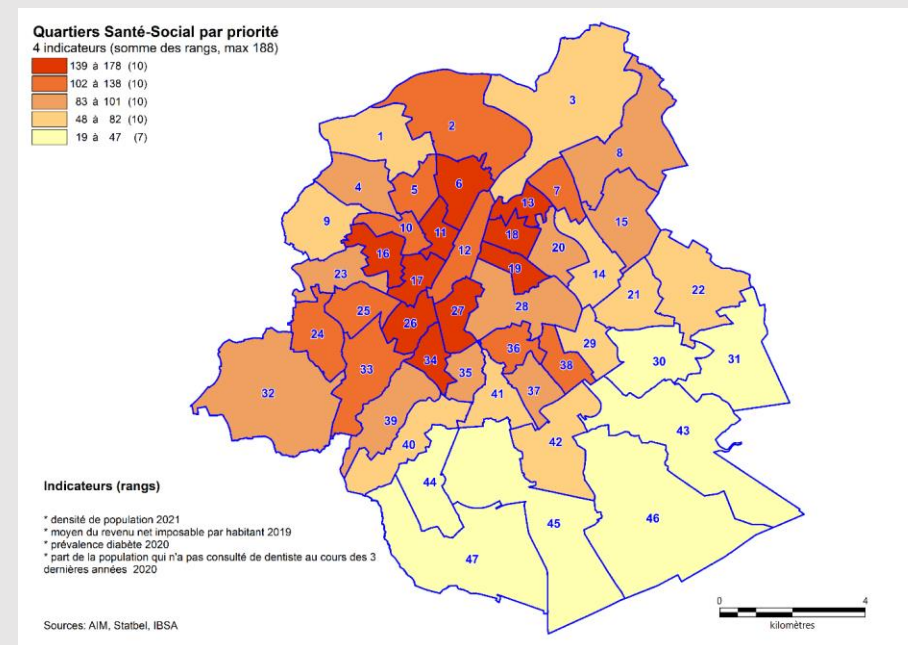
12 référents quartiers pour les communes non couvertes par un CLSS

Les 4 indicateurs de besoin utilisés sont :

1. % de personnes n'ayant **pas eu recours à des soins dentaires** (= indicateur de prévention)
2. % de personnes souffrant de **diabète** (= indicateur d'état de santé et de prévention)
3. **Densité de la population**
4. **Revenu imposable** médian des déclarations fiscales (= indicateur de fragilité sociale)

Les groupements prioritaires :

L'Observatoire de la santé et du social a défini l'ordre des 47 groupements de quartiers en tenant compte de quatre indicateurs.



9 CLSS existants (sur 5 communes)

Les 9 CLSS qui existent sur 5 communes, sont:

- **Bruxelles ville** : (1) Quartier des Marolles et (2) Anneessens
- **Schaerbeek** : (3) Brabant et (4) Colignon
- **Anderlecht** : (5) Wayez et Centre historique et (6) Cureghem
- **Molenbeek** : (7) Centre historique et (8) Gare de l'ouest
- **Forest** : (9) Bas de Forest et Pont de Luttre

9 CLSS existants (sur
5 communes)

Objectifs :

Favoriser l'accès aux services existants tant sociaux que sanitaires, en particulier pour les publics plus vulnérables et les situations complexes

Renforcer la prévention de la perte de logement et des expulsions ainsi que l'accompagnement des citoyens vers le (re)logement qualitatif

CLSS: missions

1. Réaliser un **diagnostic** pour identifier les besoins
2. Proposer **plan d'actions** (contrat local) annuel
3. Proposer des **critères de sélection** pour le **financement** des projets => appels à projets
4. Assurer **le suivi**

CLSS: qui ?

Composition du GT CLSS :

1. Le **référent** groupement de quartier CLSS
2. **Associations de terrain** qui se trouvent ou qui ont un impact dans le GQ.
3. **Des travailleurs communaux et des CPAS** qui travaillent dans le groupement de quartiers ou sur des thématiques social-santé
4. Des **professionnels de la santé indépendants** et qui travaillent sur le groupement de quartier
5. Des représentants de **citoyens** impliqués dans la vie du groupement de quartier ou des citoyens eux-mêmes (usagers, habitants, aidants proche...)
6. Autres **référents** des initiatives social-santé si existant dans le groupement de quartier (référent RAQ, Brico, ...)

Cellule de coordination : missions

Mission Cellule de coordination des CLSS:

1. La coordination et le pilotage des différents CLSS sur le territoire communal ()
2. L'éventuelle collaboration avec d'autres communes limitrophes
3. Le **suivi des CLSS** :
 - a. le suivi des diagnostics
 - b. l'approbation du plan d'actions
 - c. la validation du contrat CLSS
 - d. la validation des critères de sélection des projets
 - e. le suivi stratégique de l'implémentation du contrat local.
 - f. Le suivi de l'actualisation continue du diagnostic, du plan d'action et des actions mises en place sur le terrain

Cellule de coordination : qui ?

Composition cellule de coordination CLSS

1. Coordinateur CLSS
2. Le coordinateur de la coordination sociale ()
3. Le référent groupement de quartier...
4. Le.s référent·e·s personnes âgées si il y en a un
5. Des représentants de la coordination sociale
- 6. Des représentants du secteur associatif social et santé**
7. Des représentants des professionnels de la santé indépendants qui travaillent sur le groupement de quartier
- 8. De.s représentant·e·s communal.aux en lien avec les objectifs CLSS**
9. Des représentants des services sociaux des mutuelles
10. Des représentants des habitants
11. Un représentant de la COCOM
12. Un membre du Comité de pilotage multisectoriel (bassin)
13. Un chercheur intervenant

Comité d'accompagnement (Région): mission

1. **s'assurer de la mise en œuvre des objectifs fixés dans les contrats.**
2. accompagner la mise en place, le développement des CLSS, des diagnostics et des plans d'actions, ainsi que des projets.
3. garantir une homogénéité des contrats locaux social-santé et des projets + adaptabilité à la réalité de terrain.
4. Soutenir le partage de pratique et d'outils entre porteurs de projets locaux

Région

Comité d'accompagnement : qui ?

Composition Comité d'accompagnement région des CLSS:

1. Brusano
2. les Coordinateurs et les référents des CLSS
3. le cabinet
4. les services du collège réuni de la Cocom
5. la Cocof
6. l'Observatoire de la santé et du Social
7. les différentes initiatives et/ou projets existants sur Bruxelles
8. des experts académiques et de terrain
9. **des représentants du secteurs social-santé**